

Décision

Générale

colonial

Décision n° 462 Personnel européen.

n° 462

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 15/06/1943

Date de publication
8 juin 1943

Date du numéro
15 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

M. DUCAS Louis. Inspecteur du Cadre Local de la Sûreté de la Côte Française des Somalis, est chargé des fonctions de Commissaire Spécial du Port de Djibouti en remplacement de M. AUDIBERT, affecté à Madagascar. M. DUGAS, avant d'entrer en fonction, prêtera le serment prescrit par la Loi.